
Signature de la Charte nationale pour la Coopération entre les Chambres d'Agriculture et Domaines Skiabiles de France au Salon de l'agriculture

Pierre Lestas, président de Domaines Skiabiles de France et Guy Vasseur, président des Chambres d'Agriculture ont signé une charte nationale le 26 février au Salon de l'Agriculture.

Cette collaboration permettra, au-delà **de faciliter** le développement de chaque secteur, de **trouver des alliances** en matière de politiques publiques, de **favoriser les synergies** sur des interventions opérationnelles, et de **valoriser réciproquement** chacune des filières.

La double activité, est une composante importante de ces territoires. En effet, 22% des exploitants et co-exploitants pluriactifs de France se trouvent en zone de haute-montagne, montagne et piémont.

En terme d'offre alimentaire, l'agriculture de montagne se positionne sur le devant de la scène par son activité génératrice de produits diversifiés, de qualité et à haute valeur ajoutée. La présence des alpages et des pratiques pastorales constituent une des caractéristiques de l'économie agricole des départements de montagne sur des territoires où le foncier est rare.

Les Chambres d'Agriculture, par leur expertise et les conseils qu'elles délivrent, intègrent l'enjeu de coexistence du développement d'une activité économique et la préservation de l'eau et de la biodiversité.

La France est le premier domaine skiable du monde, en fréquentation et en nombre de remontées mécaniques.

Les domaines skiabiles constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne et conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires.

Les réseaux des Chambres d'Agriculture de France et de Domaines Skiabiles de France, deux acteurs de l'économie de montagne veulent aujourd'hui rapprocher les acteurs économiques et leurs structures, pour un développement harmonieux et équilibré de leurs activités.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr
Suivez-nous sur Twitter : @ChambagriFrance

Contact Presse DSF

Agence Duodecim
Florence Steurer – 06 80 73 10 04
florence@duodecim.com

www.domaines-skiabiles.fr